Envoyé en préfecture le 08/04/2026
Reçu en préfecture le 08/04/2026
Publié le
ID : 035-213500515-20260408-2026026CM-DE

Ville de CESSON SÉVIGNÉ

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 1er AVRIL 2026
REGISTRE DES DELIBERATIONS - EXTRAIT N° 2026 - 026

Nombre de Conseillers :
En exercice : 33
Présents : 29
Votants : 33

L'an deux mille vingt-six, le premier avril, le Conseil Municipal s'est réuni à 19 h 00, Salle du Conseil Municipal à l'Espace Citoyen, sous la présidence de M. Jean-Pierre SAVIGNAC, Maire, après avoir été légalement convoqué

Date de convocation 25 mars 2026 **Date d'affichage : 25 mars 2026**

Conseillers Municipaux présents : M. le Maire, Mme ALCEDO CASTRO, M. BAGOURD, Mme BLONDEL, Mme BOUVIER, M. CARTA, Mme CORLAY, M. COUGARD, M. DECOURCELLE, Mme DELPAL, Mme EL DIB, Mme FERET, Mme GOBAILLE, M. GODEFROY, M. GOURSOLAS, M. GREBOVAL, M. GUILLOUX, M. JERABEK, M. JONNET, M. LAURENT, Mme LEGAULT, Mme LE GLEAU DECKMYN, M. OUAHBA CATHERINE, M. PARISOT, Mme PETITCOLLOT, Mme THOMAS, Mme TOURNAT COUREAU, Mme VINCENT, Mme WYART.

Conseillers Municipaux absents : M. BORELY (pouvoir à M. PARISOT), M. CHEREAU (pouvoir à Mme THOMAS), M. GABORIEAU (pouvoir à M. JONNET), Mme POIRIER (pouvoir à M. DECOURCELLE)

Secrétaire de séance : Mme LEGAULT

CREATION ET COMPOSITION DE LA COMMISSION COMMUNALE POUR L'ACCESSIBLITE

Entendu l'exposé de M. le Maire
Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L 2121-21 et L 2143-3,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,
A L'UNANIMITE

CREE une commission communale pour l'accessibilité.
DECIDE de ne pas procéder au scrutin secret pour la désignation des membres de la commission.
DESIGNE en qualité de représentant de la commune :

- Michel GOURSOLAS
- Yannick GABORIEAU
- Jean-Marc JONNET
- Amélie VINCENT
- Guillaume CHEREAU

PRECISE que le Maire est président de droit et arrêtera la liste des membres de la commission

Publié et affiché le 8 avril 2026